

**Conseil économique et social**Distr. générale
18 septembre 2023Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique
Comité du développement du secteur privé,
de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure,
de l'industrie et de la technologie**

Troisième réunion

Addis-Abeba (hybride), 14 et 15 novembre 2023

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen et adoption de l'ordre du jour
et du programme de travail****Ordre du jour provisoire annoté****1. Ouverture de la réunion**

La troisième réunion du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie se tiendra les 14 et 15 novembre 2023, au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba, à partir de 10 heures, heure d'Afrique de l'Est (UTC + 3). Des moyens seront mis à disposition pour une participation en ligne. La réunion débutera par les allocutions du/de la Président(e) du Bureau sortant et de représentants du secrétariat du Comité (fonctions assurées par la Commission économique pour l'Afrique), de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et du Gouvernement du pays hôte. Le/la Président(e) du Bureau sortant assumera la présidence jusqu'à l'élection du nouveau Bureau.

2. Élection du Bureau

À la suite de consultations entre les États membres, menées par l'intermédiaire des doyens des cinq sous-régions, les membres du Comité éliront le nouveau Bureau, qui, en collaboration avec le secrétariat, sera responsable des délibérations de la réunion. Comme le veut la tradition, le Bureau sera composé de cinq membres : un président, trois vice-présidents et un rapporteur. Après l'élection du nouveau Bureau, le/la nouveau/nouvelle Président(e) dirigera la suite des travaux. Un tableau indiquant la composition des précédents bureaux du Comité figure en annexe au présent document.

Documentation

Aucun document n'est requis.

3. Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour et le programme de travail de sa troisième réunion.

* E/ECA/CPRTIIT/3/1.

Documentation

Ordre du jour provisoire (E/ECA/CPRTIIT/3/1)

Ordre du jour provisoire annoté (E/ECA/CPRTIIT/3/2)

Programme de travail provisoire (E/ECA/CPRTIIT/3/3)

4. Présentation des rapports par le secrétariat

Le secrétariat présentera des rapports d'activité sur les travaux entrepris au cours des deux dernières années dans les domaines du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure et de la technologie. Les présentations seront suivies d'un débat général, qui débouchera sur des recommandations à l'intention des membres de la CEA.

a) Faire progresser les technologies énergétiques et numériques pour une industrialisation verte, prospère et inclusive**Documentation**

Faire progresser les technologies énergétiques et numériques pour une industrialisation verte, prospère et inclusive (E/ECA/CPRTIIT/3/6)

Ce rapport examine le rôle joué par les technologies énergétiques et numériques dans l'industrialisation verte, prospère et inclusive de l'Afrique. D'un point de vue technologique, l'Afrique dispose d'une abondance de ressources minérales essentielles pour le développement de produits verts et de haute technologie, qui peuvent être utilisés dans les véhicules électriques, les drones, les appareils mobiles, la bioélectronique et les nanodispositifs. De même, l'Afrique a accès à de vastes ressources d'énergies renouvelables, comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne et les ressources en eau, presque toute l'année, ce qui devrait entraîner une augmentation des capacités sur le continent. L'exploitation du potentiel de l'Afrique pour développer les technologies énergétiques et numériques et ainsi stimuler la prospérité partagée et l'industrialisation verte nécessitera un certain nombre de mesures de politiques pour combler les lacunes du continent en ce qui concerne les technologies des énergies renouvelables et du numérique et pour garantir des investissements appropriés dans les personnes, les institutions et les secteurs vitaux.

b) Tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine : vers une intégration plus poussée de l'Afrique grâce à une industrialisation inclusive et écologique**Documentation**

Tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine : vers une intégration plus poussée de l'Afrique grâce à une industrialisation inclusive et écologique (E/ECA/CPRTIIT/3/7)

L'intégration africaine est devenue de plus en plus importante ces dernières années, en particulier à la suite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et dans le contexte des contraintes sur la chaîne d'approvisionnement, du conflit en Europe et de la concurrence géopolitique pour les biens et les services, qui bouleverse les relations commerciales traditionnelles. Ce rapport analyse comment, en s'appuyant sur la Zone de libre-échange continentale africaine et ses protocoles sur l'investissement, la concurrence, les droits de propriété intellectuelle, le commerce numérique, et les femmes et les jeunes dans le commerce, les pays africains peuvent mettre en œuvre des politiques aux niveaux national et régional qui transformeront le modèle économique actuel du continent, caractérisé par l'extraction de ressources naturelles à faible valeur ajoutée, en un modèle d'industrialisation durable, inclusive et résiliente qui ne fasse pas de laissés pour compte et qui apporte de la valeur à la production africaine.

- c) **Promouvoir une industrialisation verte inclusive en Afrique grâce à des infrastructures durables, des agropoles et des marchés financiers efficaces**

Documentation

Promouvoir une industrialisation verte inclusive en Afrique grâce à des infrastructures durables, des agropoles et des marchés financiers efficaces (E/ECA/CPRTIIT/3/8)

L'Afrique doit encore répondre aux défis mondiaux qui pourraient l'empêcher de réaliser les objectifs de développement durable fixés pour 2030. Alors que le continent se remet encore de la pandémie de COVID-19 et que, dans le même temps, sa résilience est mise à l'épreuve, il doit faire face aux effets du changement climatique et de la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. L'objectif global de ce rapport est de présenter une sélection d'interventions récentes de la CEA, conçues pour aider l'Afrique à surmonter ces difficultés et à construire une économie durable tout en attirant le soutien du secteur privé national et international dans des secteurs économiques cruciaux.

5. **Présentation sur le thème de la réunion : « Stimuler l'intégration régionale, l'infrastructure, le commerce et la technologie pour une industrialisation verte, prospère et inclusive en Afrique »**

Le secrétariat présentera un document de réflexion sur le thème de la réunion, qui se concentre sur le rôle potentiel joué en Afrique par l'intégration régionale, l'infrastructure et la technologie pour stimuler le développement économique africain et assurer une industrialisation verte prospère et inclusive sur le continent.

Documentation

Stimuler l'intégration régionale, l'infrastructure, le commerce et la technologie pour une industrialisation verte, prospère et inclusive en Afrique : aide-mémoire (E/ECA/CPRTIIT/3/4)

Stimuler l'intégration régionale, l'infrastructure, le commerce et la technologie pour une industrialisation verte, prospère et inclusive en Afrique : document de réflexion (E/ECA/CPRTIIT/3/5)

6. **Débat général**

Des panélistes mèneront un débat général sur le thème de la réunion, qui sera aussi envisagé du point de vue des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, de la Commission économique pour l'Afrique, de la Banque africaine de développement et de la Banque africaine d'import-export.

7. **Examen des plans-programmes pour 2022 et 2023 relatifs au développement du secteur privé, à l'intégration régionale, au commerce, aux infrastructures, à l'industrie et à la technologie, ainsi que des priorités du plan-programme pour 2024**

Le secrétariat donnera un aperçu des plans-programmes de la Commission économique pour l'Afrique pour 2022 et 2023, couvrant les aspects liés aux travaux de la Division du développement du secteur privé et des financements, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources

naturelles. La présentation sera suivie d'un débat sur l'exécution de ces plans-programmes et les réalisations à cet égard, ainsi que sur les priorités définies dans le plan-programme pour 2024.

Documentation

Aucun document n'est requis.

8. Examen et adoption du rapport de la réunion

Le Comité souhaitera peut-être examiner et adopter le rapport de sa troisième réunion, qui résumera les vues exprimées au cours des délibérations. Il souhaitera aussi peut-être adopter les recommandations issues des débats.

9. Clôture de la réunion

Un(e) représentant(e) de l'un des membres de la CEA proposera une motion de remerciement. Le/la Président(e) prononcera ensuite des observations finales, qui mettront en exergue les principaux résultats de la réunion.

Annexe

Composition du Bureau du Comité de la coopération et de l'intégration régionales (1999-2017)**

<i>Année</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
1999	Malawi (Afrique australe)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	République centrafricaine (Afrique centrale)	Tunisie (Afrique du Nord)	Ouganda (Afrique de l'Est)
2002	Sénégal (Afrique de l'Ouest)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	Kenya (Afrique de l'Est)	Malawi (Afrique australe)	Maroc (Afrique du Nord)
2003	Algérie (Afrique du Nord)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	Cameroun (Afrique centrale)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)
2005	Ouganda (Afrique de l'Est)	Maroc (Afrique du Nord)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	Cameroun (Afrique centrale)
2007	Soudan (Afrique du Nord)	Rwanda (Afrique de l'Est)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Tchad (Afrique centrale)	Malawi (Afrique australe)
2009	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Ghana (Afrique de l'Ouest)	Gabon (Afrique centrale)	Égypte (Afrique du Nord)
2011	Cameroun (Afrique centrale)	Gambie (Afrique de l'Ouest)	Tunisie (Afrique du Nord)	Eswatini (Afrique australe)	Érythrée (Afrique de l'Est)
2013	Bénin (Afrique de l'Ouest)	Algérie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)	Ouganda (Afrique de l'Est)	Gabon (Afrique centrale)
2015	Soudan (Afrique du Nord)	Namibie (Afrique australe)	Kenya (Afrique de l'Est)	Congo (Afrique centrale)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)
2017	Afrique du Sud (Afrique australe)	Ouganda (Afrique de l'Est)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Mali (Afrique de l'Ouest)	Égypte (Afrique du Nord)

** Les attributions de l'ancien Comité de la coopération et de l'intégration régionales ont été transférées au Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie, créé en application de la résolution 966(LII) de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (voir E/ECA/CM/52/2, annexe II).

**Composition du Bureau du Comité du développement
du secteur privé, de l'intégration régionale, du
commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la
technologie depuis 2019**

<i>Année</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
2019	Djibouti (Afrique de l'Est)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Sierra Leone (Afrique de l'Ouest)	Libye (Afrique du Nord)	Zambie (Afrique australe)
2021	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Mali (Afrique de l'Ouest)	Namibie (Afrique australe)	Maroc (Afrique du Nord)	Ouganda (Afrique de l'Est)